



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU JEUDI 09 JUIN 2016

COMMUNE DE PONCHON

Présents :

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY, **Adjoint**.

Bernard LECOCQ ; Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ; Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Jocelyne LHOTTE, **Conseillers**.

Excusés : Claudine LEFEBVRE.

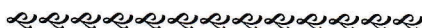
Robert JOYOT pouvoir à Alain CHOTEAU.

Denis ROLLAND pouvoir à Geneviève DELABY.

Absents : Jean-Claude GIRET et Gérard SOUFFLET

Secrétaire de séance : Geneviève DELABY.

Compte-rendu de la séance du vendredi 20 mai 2016 : aucune observation.



1 MODIFICATION DES STATUTS DU SI.BE.PO.VI.

À l'unanimité, *le conseil municipal accepte* les modifications des statuts du SI.BE.PO.VI. telles qu'elles sont citées dans l'extrait de délibération du conseil syndical du 03 décembre 2015.

2/ EMPRUNTS

Présentation des nouveaux taux de prêts proposés par le Crédit Agricole

Tableaux récapitulatifs des emprunts

EMPRUNTS ASSAINISSEMENT	MONTANT	TAUX	ANNUITÉS	ÉCHÉANCE
	60 000 €	3,58%	5 239 €	Février 2029
	50 000 €	3,40%	5 144 €	Août 2029
	40 000 €	3,58%	3 493 €	Février 2029
	150 000 €	3,77%	13 275 €	Août 2028
Total emprunts	300 000 €			
Annuité actuelle			27 151 €	
Annuité renégociée		1,81%	21 393 €	Août 2031
Gain par année			5 758 €	

EMPRUNTS DIVERS	MONTANT	TAUX	ANNUITÉS	ÉCHÉANCE
Électricité	54 000 €	4,06%	4 734 €	Février 2024
Salle des fêtes	70 000 €	4,40%	5 334 €	Février 2024
Voirie	84 000 €	4,37%	6 385 €	Août 2026
Total emprunts	208 000 €			
Annuité actuelle			16 453 €	
Annuité renégociée		1,81%	11 689 €	Août 2031
Gain par année			4 764 €	

EMPRUNT PARC LACOURT	MONTANT	TAUX	ANNUITÉS	ÉCHÉANCES
Annuité actuelle	250 000 €	3,71%	13 953 €	Novembre 2040
Annuité renégociée		3,00%	12 531 €	Août 2031
Gain par année			1 422 €	

Nota : Abandon de l'indemnité de renégociation d'un montant 62 970 € de la part du Crédit Agricole.

TOTAL	MONTANT	TAUX	ANNUITÉS	ÉCHÉANCES
	758 000 €			
Annuité actuelle			57 557 €	
Annuité renégociée			45 613 €	Août 2031
Gain par année			11 944 €	

Consolidation de la ligne de préfinancement

1 940 000 € consolidables au maximum pour 1 450 000 €

- 1 450 000 € à 1,98% sur 25 ans : Annuité = 74 095 €
- 1 450 000 € à 2,11% sur 30 ans : Annuité = 65 725 €

À l'unanimité, *le conseil municipal adopte* la proposition du Crédit Agricole.